

Avis public



**BUDGET 2021 ET
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 à 2030
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PIERREFONDS-ROXBORO**

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **lundi 5 octobre 2020 à 18 h 30**, en visioconférence, afin de dresser le budget 2021 et le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement pour les années 2021 à 2030.

La séance sera diffusée en direct puis disponible en différé à l'adresse : montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

Les documents de présentation du budget et du programme seront disponibles à compter du mardi **29 septembre 2020** sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, ces derniers sont invités à soumettre leurs questions par courriel à l'adresse greffe.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca. Les questions reçues seront lues après la présentation du budget et des réponses seront fournies le cas échéant.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget et ce programme.

FAIT À MONTRÉAL,
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-cinquième jour du mois de septembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl